



Sav refuse échange produit soldé défectueux

Par **pittmanue**, le **16/08/2010** à **18:47**

Bonjour,

nous avons acheté en solde un décodeur TNT qui, au bout de 2 jours dysfonctionnait. nous l'avons ramené au SAV qui nous a d'abord dit qu'il ne pouvait pas nous en prêter un autre, le temps du diagnostic (évalué de 5 jours à 3 sem. ...) au bout d'une semaine environ, (le jour de notre départ en vacances!) le SAV nous informe que le décodeur n'est pas réparable et qu'il faut venir récupérer un bon d'achat dans le magasin (Leclerc).

de retour de nos vacances (une semaine), nous retournons tout de suite au SAV qui effectivement nous donne un bon d'achat. seulement, dans le magasin, nous voyons le même décodeur acheté plus tôt mais bien entendu sans rabais. ils ont refusé l'échange de produit sous prétexte qu'il n'était plus en solde... quels sont nos droits face à celà? ont-ils le droit de refuser cet échange??

merci de votre réponse

pittmanue